

Québec, le 29 février 2012

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une pétition par la députée de Rosemont, le 15 février dernier, concernant le retrait du Canada du Protocole de Kyoto, je vous fais parvenir la réponse aux pétitions 982 et 983 afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8. R.A.N.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Pour François Émond

Gouvernement du Québec
Député de Mont-Royal
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Le 29 février 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai lu avec attention les pétitions 982 et 983 qu'a déposées la députée de Rosemont, Mme Louise Beaudoin, à l'Assemblée nationale, le 15 février dernier, relativement au retrait du Canada du Protocole de Kyoto. D'entrée de jeu, je tiens à réitérer que le gouvernement du Québec déplore profondément cette décision du gouvernement fédéral concernant une entente internationale charnière qui, loin d'être chose du passé, continuera de porter fruits au cours des prochaines années grâce aux accords conclus à Durban en décembre 2011 par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

J'aimerais rappeler qu'à l'occasion du 10^e anniversaire du Protocole de Kyoto, en décembre 2007, l'Assemblée nationale a approuvé à l'unanimité une résolution « réaffirmant son désaccord quant à la position du gouvernement canadien dans ce dossier ». Cette résolution demeure d'actualité et elle est basée sur le large consensus qui existe dans la société québécoise quant à la lutte aux changements climatiques.

La science du climat est sans équivoque. Les changements climatiques s'accompagneront de nombreux impacts négatifs dans toutes les régions du monde, tant pour les écosystèmes naturels que pour les populations. Le Canada et le Québec ne seront pas épargnés par ce phénomène et devront faire face à ces enjeux.

J'ai eu l'occasion d'inviter publiquement le gouvernement fédéral à adopter, à l'instar du Québec, une cible de réduction plus ambitieuse. Sans attendre après Ottawa, le Québec a choisi la voie de l'action en adoptant et en mettant en œuvre son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques. Ce plan vise la réduction des émissions de GES de 6 % sous le niveau de 1990 d'ici la fin de 2012 et représente la contribution du Québec à l'objectif mondial de réduction des émissions de GES prescrit dans le cadre du Protocole de Kyoto. Notre gouvernement démontre que les États fédérés ont une voix au chapitre

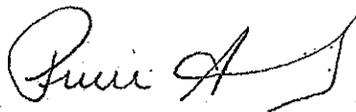
...2

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@mddep.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

Plus récemment, le Québec, muni d'une volonté ferme de continuer à faire sa part au Canada et à l'échelle internationale pour limiter le plus possible le réchauffement climatique, a adopté la cible de réduction des émissions de GES la plus ambitieuse en Amérique du Nord à l'horizon 2020, soit 20 % sous le niveau de 1990. Avec cet objectif pour la période post-Kyoto, le leadership du Québec est salué partout sur la planète. Ce défi est de taille, mais nous le relèverons. Plusieurs mesures à cet effet sont déjà sur les rails. Soulignons, par exemple, l'adoption du *Règlement sur le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* et le dépôt du Projet de loi concernant l'inspection environnementale des véhicules automobiles en décembre 2011. De plus, le gouvernement dévoilera au printemps prochain son Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Nous ne pourrions toutefois atteindre notre but sans la pleine participation de la société québécoise et j'espère que nous pourrions aussi compter sur l'engagement et l'appui des signataires des pétitions.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Arcand', with a stylized flourish at the end.

PIERRE ARCAND